

## Centres français de recherche à l'étranger : première demande de mobilité pour les chercheurs CNRS

Le dossier de mobilité doit comprendre :

- Un projet de recherche de 4 à 5 pages
- Un CV à jour
- Une lettre d'intention (justifiant notamment la nécessité d'une affectation plutôt qu'une mission longue durée)
- Une lettre d'accord du directeur(rice) de l'unité à l'étranger (USR / UMI)
- Une lettre d'accord du directeur(rice) de l'unité de départ.

Le dossier complet doit être adressé, par courriel, au plus tard le **8 février 2021**, à Sylvie Démurger (DAS Europe et international – [sylvie.demurger@cns-dir.fr](mailto:sylvie.demurger@cns-dir.fr)).

**Les candidats retenus seront affectés en septembre 2021.**